

Capitole Angels

 lalettrem.fr/la-lettre-m/pierre-carli-0

Pierre Carli

26/02/2024



© DR

Capitole Angels, réseau toulousain de business angels présidé par Pierre Carli, annonce avoir investi 570 k€ en 2023. Au total, dix start-up ont été soutenues par l'association d'investisseurs individuels lors de cet exercice, qui a été marqué par l'arrivée de seize nouveaux membres, portant le total à 63 business angels. En parallèle, Capitole Angels a contribué au lancement et à l'émancipation d'Aerospace Angels, spécialisée dans le financement des start-up de l'aérospatial. Pour 2024, le réseau ambitionne d'investir 1 M€, porté par les mesures de la loi de finances 2024, qui devraient attirer de nouveaux business angels. En effet, elles relèveront le taux de réduction à l'impôt sur le revenu jusqu'à 50 % et élargiront « *très sensiblement* » l'enveloppe fiscale, indique Capitole Angels, pouvant aller jusqu'à 100 k€ par foyer fiscal.